



PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Addendum

**Mise en œuvre du Programme des activités
sectorielles: rapport d'activité**

Le présent addendum est l'annexe mentionnée au paragraphe 1 du document GB.291/STM/1.

Département des activités sectorielles

Programme d'action au titre des activités sectorielles

Réunion des groupes directeurs sectoriels, Salle V, OIT

Genève,
29 octobre 2004

Document de travail: Etat d'avancement des programmes d'action

Rappel des faits et démarrage des programmes

1. Les programmes d'action au titre des activités sectorielles ont été l'aboutissement d'un examen du Programme des activités sectorielles (2001-2003), effectué sur une période de deux ans par le Conseil d'administration et ses comités et commissions. Cet examen a permis de dégager un consensus sur la nécessité pour le programme d'être plus attentif aux besoins de ses mandants en offrant un ensemble de services couvrant la recherche, les conseils techniques (y compris pour l'élaboration de politiques) et la coopération, ainsi que des forums de dialogue social au niveau national ou régional, traitant de sujets sectoriels bien définis et répondant plus particulièrement aux préoccupations des mandants de l'OIT. On continuerait d'utiliser les moyens d'action traditionnels, c'est-à-dire que l'on convoquerait des réunions sectorielles internationales sur des thèmes spécifiés, mais en insistant davantage sur les programmes d'action. Au départ, six d'entre eux constitueraient le gros des activités de 2004-05 (agriculture, construction, éducation, services financiers, hôtellerie/restauration/tourisme et textiles/habillement/chaussure), plus un programme intersectoriel sur le VIH/SIDA. Ils concentreraient les ressources sur un nombre limité de pays de manière à en maximiser l'impact et à en optimiser les chances de succès.
2. Après des consultations préliminaires avec les mandants de l'OIT sur la nature, l'organisation et la gestion des sept programmes au cours de l'année 2003, une série de réunions de planification d'une journée a été organisée pour chaque programme sectoriel en février 2004, suivie d'une réunion similaire pour le programme intersectoriel en mai 2004. A chaque réunion ont participé des représentants des gouvernements (coordinateurs régionaux du Conseil d'administration), des travailleurs et des employeurs (dans les deux cas, les secrétariats des groupes du Conseil d'administration ont bénéficié de l'appui d'affiliations sectorielles, selon le cas). Chaque réunion a examiné un document de stratégie concernant la nouvelle approche du programme ¹, un document de base sectoriel ², que le Bureau a préparé sur le concept détaillé de programme d'action, tel qu'approuvé par le Conseil d'administration en 2003, sur les méthodologies proposées pour la mise en œuvre des programmes et sur un premier choix de pays et d'options pour l'évaluation du succès de ces programmes. Une note récapitulative des discussions et des décisions a été distribuée aux participants après chaque réunion ³.
3. Suite aux réunions d'examen de février, le Conseil d'administration a adopté des recommandations sur la direction du programme proposée par la Commission des réunions sectorielles et techniques et des questions connexes, à sa 289^e session (mars 2004) ⁴. La supervision du programme au niveau national relèverait des groupes directeurs nationaux, composés de représentants du ministère du Travail et d'autres ministères compétents, d'employeurs et de travailleurs nommés par les

¹ Document AP/SPM/2004/1.

² Disponible dans la salle.

³ Disponible dans la salle.

⁴ Document GB.289/14.

secrétariats des groupes respectifs du Conseil d'administration, et de membres supplémentaires, selon le cas. S'agissant du secteur de l'éducation, le Bureau croit savoir que les groupes directeurs nationaux seraient communs. Cependant, en cas de participation des employeurs du secteur privé, celle-ci devrait être pleine et entière. En ce qui concerne le programme intersectoriel sur le VIH/SIDA, les groupes directeurs nationaux en place pour l'OIT/SIDA seraient sollicités dans toute la mesure possible. L'OIT convoquerait et présiderait la première réunion des groupes directeurs nationaux en assurant le soutien logistique et technique, selon les besoins. Au niveau du programme, des groupes directeurs sectoriels tripartites seraient créés à Genève et se réuniraient environ tous les six mois.

Mise en œuvre: activités des programmes dans la phase initiale

4. Conformément aux instructions données par les réunions de planification de février, le Bureau a pris contact avec les gouvernements concernés pour déterminer dans quelle mesure ils seraient intéressés à participer, un processus qui se poursuit jusqu'à présent. Pour tous les programmes d'action, les secrétariats du groupe des employeurs et du groupe des travailleurs ont été invités à procéder aux nominations respectives pour siéger dans les groupes directeurs nationaux, un processus qui ne s'est achevé qu'au mois de juillet. Les budgets ont été fixés et la planification a commencé sur la manière de mettre en œuvre différents types d'activités dans le cadre d'une équipe spéciale pour les programmes d'action et la mobilisation des ressources, nouvellement créée au sein du département.
5. L'équipe spéciale se réunit au moins une fois par mois. Elle échange des informations et planifie des activités communes, y compris des consultations avec les membres du groupe directeur sectoriel. Au préalable, elle a élaboré une stratégie de mobilisation de ressources pour les activités sectorielles, y compris les programmes d'action, en collaboration avec le Département de la coopération pour le développement (CODEV). L'application de cette stratégie pour générer des ressources supplémentaires au profit du programme d'action, si elle n'a pas encore abouti à la mobilisation de nouvelles ressources importantes, a néanmoins permis d'orienter les efforts pour parvenir à un partage des coûts et à une meilleure intégration de certains programmes d'action avec d'autres activités financées par le budget ordinaire, et d'approcher d'éventuels donateurs en vue d'obtenir leur soutien ciblé, ainsi qu'indiqué ci-après pour certains programmes.
6. Dans cette quête plus intense de synergies et d'intégration des activités déployées au titre des programmes d'action et d'autres programmes de l'OIT, les unités du siège de l'OIT ont été conviées à une réunion d'information et de planification, qui a eu lieu au début de cette année. Ensuite, tous les bureaux extérieurs de l'OIT ont été invités en mars à prendre note du thème propre à chaque programme d'action et à nommer un point focal dans chaque bureau respectif. La composition des groupes directeurs nationaux dans les pays couverts par ces bureaux, la création et le développement de synergies avec d'autres postes du programme et budget de l'OIT ainsi que la mobilisation de ressources budgétaires et extrabudgétaires supplémentaires ont fait l'objet d'une planification plus détaillée lors de réunions où étaient rassemblés des membres de l'équipe spéciale, des directeurs de bureaux extérieurs et des délégations nationales de la Conférence internationale du Travail. Ces efforts ont abouti à une intégration notable des activités du siège et des services extérieurs dans plusieurs programmes, en même temps qu'ils ont conduit les bureaux de l'OIT à apporter un soutien vital à l'organisation des activités déployées au plan national.

Examens sectoriels

Agriculture

Le Programme d'action sur le travail décent dans l'agriculture a pour thème principal l'amélioration par le dialogue social de la sécurité et de la santé professionnelles dans le secteur agricole. Trois principaux types d'activités ont été envisagés dès le départ: les activités au niveau national; les activités de formation à l'intention des cadres et des travailleurs en vue d'améliorer la sécurité et la santé sur le lieu de travail; et l'adaptation de la méthodologie WIND (Amélioration du travail dans le cadre du développement local) aux communautés rurales. Les deux premiers types visent à répondre aux besoins des partenaires sociaux dans l'économie formelle, tandis que le troisième est une méthode d'autoassistance pour permettre à des groupes de petits cultivateurs, dont

bon nombre sont engagés dans l'économie informelle, d'améliorer leurs conditions de vie et de travail.

Activités au niveau national

Barbade: le ministère du Travail a mené une série de consultations tripartites en préparation d'un atelier national sur la sécurité et la santé professionnelle dans le secteur agricole, qui doit se tenir en novembre 2004. Le but de cet atelier est de formuler dans ce secteur une politique nationale sur la sécurité et la santé professionnelles qui tienne compte de la convention n° 184 et de la recommandation n° 192. Des activités de suivi sont prévues en 2005.

Kirghizistan: le 11 mai 2004, le Kirghizistan a notifié à l'OIT qu'il avait ratifié la convention n° 184. Une série de consultations a été menée depuis lors en préparation d'une réunion tripartite nationale où doit être adopté un plan d'action national. Cette réunion doit se tenir avant la fin de 2004. Parallèlement, l'adaptation de la méthodologie WIND a progressé rapidement, comme indiqué ci-après.

Moldova: une équipe de gestion tripartite nationale a été constituée à Chisinau pour superviser les activités entreprises aux fins de la promotion de la sécurité et de la santé dans l'agriculture. Sa première priorité est d'aller de l'avant dans l'adaptation de la méthodologie WIND aux communautés rurales, ainsi qu'indiqué ci-après. Au début de 2005, cette équipe devrait commencer ses travaux dans un deuxième domaine prioritaire, qui pourrait être une campagne de sensibilisation aux aspects de sécurité, axée sur les exploitations agricoles.

Ouganda: un atelier de deux jours tenu en août 2004 visait à informer les membres du Parlement de l'Ouganda des principaux problèmes de sécurité et de santé au travail auxquels étaient confrontés les travailleurs agricoles, en particulier les risques liés à l'utilisation de produits chimiques, afin de sensibiliser ces parlementaires à la nécessité d'améliorer le cadre législatif dans ce domaine, et de les familiariser avec la convention n° 184. C'est le ministère de la Femme, du Travail et du Développement social qui a organisé cet atelier, auquel ont participé 21 membres du Parlement, venus de trois commissions spéciales de premier plan. Les participants ont recommandé dans leurs conclusions que le gouvernement de l'Ouganda ratifie la convention n° 184.

Activités de formation à l'intention des partenaires sociaux

Il a été prévu que des programmes de formation pour améliorer par le dialogue social la sécurité et la santé dans l'agriculture soient mis en œuvre au Costa Rica et au Honduras. L'OIT apportera son soutien technique, y compris du matériel de formation par culture à l'intention de cadres et de travailleurs siégeant dans des comités communs de la sécurité et de la santé en entreprise, qui formeront à leur tour les travailleurs au sein de leur entreprise. Les activités de formation sont menées sur la base du partage des coûts entre le programme d'action et le bureau de l'OIT à San José, avec le soutien professionnel, matériel et logistique des partenaires locaux.

Costa Rica: les activités du biennium en cours reposent sur les fondements établis en 2002-03, lorsque les organisations d'employeurs et de travailleurs se sont associées au gouvernement en intégrant un conseil national de la sécurité ayant à charge d'améliorer la sécurité et la santé dans l'agriculture. Des matériels de formation ont été élaborés pour six grandes cultures et validés lors d'ateliers pilotes. Depuis février 2004, des matériels de formation ont été créés pour quatre cultures supplémentaires, et la formation des formateurs a commencé. A la fin du mois d'octobre 2004, 11 ateliers de formation sur les 14 auront été organisés, et les trois ateliers restants seront tenus au début du mois de décembre.

Honduras: en juin 2004, un premier atelier a été tenu à l'intention des formateurs du Conseil national de la sécurité, de l'Institut national de la formation et des services de vulgarisation agricole afin de les familiariser avec l'approche définie au Costa Rica et avec les enseignements qui en ont été tirés. Un atelier sur la formation technique des formateurs est prévu pour début 2005.

Méthodologie WIND

La méthodologie WIND a suscité un grand enthousiasme dans les pays ayant engagé le processus d'adaptation, et éveillé l'intérêt des pays voisins qui se rendent bien compte de l'utilité de cette méthodologie pour améliorer les conditions de travail et de vie de la population rurale.

Toutes les activités WIND ont été engagées sur la base du partage des coûts, avec les contributions d'un certain nombre d'unités du siège et des services extérieurs. Grâce à cette collaboration interdépartementale, le programme d'action n'a dû prendre à sa charge qu'un quart du coût de l'adaptation et de la mise en œuvre dans les pays concernés.

Kirghizistan: l'adaptation initiale de la méthodologie WIND a été effectuée en deux étapes. Une traduction russe a été préparée en avril 2004 de telle sorte que les discussions techniques ont pu avoir lieu dans une langue de travail commune. Cela a également permis une plus large diffusion du manuel WIND vers d'autres pays aussi. Une caractéristique importante du processus d'adaptation au Kirghizistan a été la pleine intégration de questions relatives à la femme, au travail des enfants et aux travailleurs atteints d'un handicap. Maintenant que l'adaptation technique est achevée, une traduction en kirghize est en cours.

Moldova: en juin 2004, un séminaire a été tenu à Chisinau dans le but d'élaborer le cadre stratégique nécessaire pour adapter et mettre en œuvre la méthodologie WIND au Moldova. Un petit groupe de gestion tripartite a été nommé pour superviser la mise en œuvre du projet, et un consultant local a été désigné pour travailler à ce programme. Des consultations au niveau communautaire ont été menées de juillet à novembre 2004 afin d'identifier les secteurs prioritaires où une amélioration s'impose et d'assurer leur intégration dans la méthodologie WIND. Une formation des formateurs ainsi que des stages pilotes de formation dans les villages sont prévus pendant les mois d'hiver.

Afrique: à la réunion de planification de février 2004, il a été décidé que la méthodologie WIND serait adaptée aux communautés rurales dans deux à trois pays africains. Le Bureau a étudié les possibilités dans un certain nombre de pays susceptibles d'être candidats en vue de s'assurer de l'engagement et de la participation des partenaires sociaux, de celle du personnel de terrain du BIT ayant l'expertise technique requise, et de la capacité d'exécution des instances locales pendant la période biennale. En août 2004, l'**Ethiopie** et le **Sénégal** ont été choisis sur la base de trois critères. Au moment de la rédaction du présent document, un plan de travail détaillé était en cours d'élaboration dans les services extérieurs, en collaboration avec les parties concernées et en consultation avec les unités techniques du siège.

Construction

Une réunion de planification tripartite a été convoquée à Genève du 3 au 5 novembre 2003 pour déterminer quelles activités pouvaient être incluses dans le Programme d'action intégrée dans le secteur de la construction. La réunion a proposé quatre volets d'activité correspondant aux quatre domaines posant problème identifiés lors de la réunion tripartite de 2001 pour le secteur de la construction: i) la formalisation du secteur informel; ii) la sécurité et la santé au travail; iii) la formation professionnelle dans le secteur de la construction; et iv) la création d'emplois. Les priorités au niveau national devraient concerner l'un des secteurs susmentionnés. La décision concernant les priorités serait prise au niveau national et relèverait donc du gouvernement et des partenaires sociaux. A la réunion de 2003, cinq pays ont été choisis pour la mise en œuvre, à titre expérimental, du Programme d'action intégrée dans le secteur de la construction: le **Brésil**, l'**Egypte**, l'**Inde**, le **Ghana** et la **République-Unie de Tanzanie**, qui ont tous confirmé leur volonté de participer.

En **République-Unie de Tanzanie**, un groupe directeur national est opérationnel depuis juillet 2004. Il a identifié l'ensemble des problèmes à traiter dans le domaine de la sécurité et de la santé professionnelles. L'élaboration d'un plan d'action a commencé. Chaque membre du Programme d'action intégrée dans le secteur de la construction de son pays est censé présenter une proposition écrite d'ici à la mi-octobre 2004. Par la suite, les propositions seront fusionnées en un plan d'action combiné, après quoi une discussion aura lieu sur une stratégie de financement.

Au **Ghana**, le Programme pilote sur le travail décent (DW/PP) a une composante concernant la construction. Le Programme d'action intégrée dans le secteur de la construction s'est associé au DW/PP pour intégrer les initiatives de l'OIT dans le même secteur et dans le même pays, maximiser ses ressources limitées, utiliser les groupes directeurs nationaux tripartites existant pour le DW/PP comme organe décisionnel agréé, économisant ainsi du temps et des ressources.

En août 2004, il a été décidé que le Programme d'action intégrée dans le secteur de la construction s'emploierait essentiellement à développer la capacité des parties prenantes locales de relever les nouveaux défis découlant de la décentralisation. L'objectif principal du processus de décentralisation engagé par le gouvernement est d'améliorer la fourniture de services au niveau des

districts par un transfert de responsabilités concernant l'administration des projets. Le Programme d'action intégrée dans le secteur de la construction aura pour tâche essentielle d'accroître le potentiel de création d'emplois et de génération de revenus dans le domaine des infrastructures grâce à des procédures de mise en adjudication et d'attribution des contrats qui intègrent davantage les entreprises locales. Pour atteindre cet objectif, il faudra essentiellement développer la capacité: i) des autorités locales (gestion des contrats); ii) des travailleurs et des sous-commissions de DW/PP pour l'emploi productif et lucratif (respect des normes); et iii) des sous-traitants (mise en œuvre). Ainsi la fonction de «création d'emplois» du programme susmentionné sera-t-elle combinée avec les volets «formation» et «secteur informel». Des matériels de formation seront mis au point.

En **Egypte**, le bureau de l'OIT au Caire a préparé le terrain en vue de la première réunion collective pour la formation du groupe directeur national et de l'ébauche du plan d'action. Un complément d'information sera fourni à la réunion d'examen d'octobre.

En **Inde** et au **Brésil**, les bureaux compétents de l'OIT établissent les premiers contacts avec les partenaires locaux, comme en Egypte. La première réunion des groupes directeurs nationaux et les activités qui s'y rattachent doivent avoir lieu avant la fin de 2004. En Inde, à l'initiative du Bureau, des formes de coopération entre des ONG engagées dans les activités du secteur de la construction, une organisation bilatérale (DFID) et les partenaires locaux du Programme d'action intégrée dans le secteur de la construction sont actuellement étudiées qui figureront à l'agenda du groupe directeur national. Au Brésil, l'intégration dans ce programme d'un certain nombre d'activités de l'OIT touchant à la construction fait l'objet de discussions. Un partenaire potentiel est le programme «Alliance pour l'avenir des villes» de la Banque mondiale, qui s'est dite intéressée à participer à ces activités.

Hormis les cinq pays susmentionnés, deux autres pays se sont également déclarés intéressés par le Programme d'action intégrée dans le secteur de la construction, à savoir le **Bahreïn** et la **Barbade**. Dans le premier, il serait en principe possible de rechercher des synergies avec le DW/PP de l'OIT (comme au Ghana). Cependant, les activités déployées au Bahreïn et à la Barbade dépendront de la capacité de chaque État à fournir des ressources.

Education

A la suite de la réunion de planification de février 2004, 30 gouvernements se sont dits intéressés à participer au programme d'action. Sur ces 30 pays, 20 ont confirmé leur intérêt en désignant des points focaux gouvernementaux ou des équipes pour travailler à ce programme, en fixant des priorités pour les recherches à mener au plan national et pour l'évaluation des politiques et, dans certains cas, en confirmant leur intention d'accueillir des forums sous-régionaux de dialogue sur les politiques à suivre, ou encore en annonçant des contributions au programme. Lors de ce processus, l'équipe du BIT chargée d'administrer le programme a élaboré un cadre conceptuel détaillé et proposé un calendrier d'activités qu'elle a envoyé à tous les points focaux gouvernementaux identifiés. On a commencé à travailler à une base de données internationale sur le profil des enseignants requis et sur les difficultés de recrutement que le programme devrait rencontrer; un site Web a été créé avec des composantes «échange d'informations» réservées au public et aux membres (pays participants), et des profils de pays ont été établis qui seront soumis à l'examen des premières réunions des groupes directeurs nationaux.

Comme prévu, le spécialiste sectoriel continue de suivre attentivement le projet parallèle de l'OCDE sur les enseignants, mis en œuvre dans 25 Etats membres de cette organisation. C'est dans le cadre de ce projet qu'a été organisé, en juin, le dernier atelier où ont été examinés les développements nationaux ainsi que le rapport international du projet, et qu'est programmée la conférence internationale qui se tiendra en novembre. A la suite des contacts pris avec plusieurs pays participants, il est envisagé d'assurer un soutien au programme de l'OIT grâce à des «jumelages» entre pays de l'OCDE et pays participant au programme de l'OIT, en plus du soutien technique et financier apporté aux activités de l'Organisation internationale du Travail, ainsi que l'a recommandé la réunion de planification de février. On a également recherché le soutien d'organisations internationales, notamment de la Banque mondiale et de l'UNESCO, avec d'excellentes perspectives en ce qui concerne cette dernière.

Le spécialiste sectoriel a mis au courant nombre d'organisations d'enseignants identifiées par le groupe des travailleurs pour la participation à ce programme. Des coordinateurs nationaux ont été désignés dans les cas où plus d'une organisation d'enseignants sera amenée à participer aux travaux d'un groupe directeur national d'un pays; des notes d'information initiales, avec le cadre conceptuel

et le calendrier, ont été envoyées à toutes les organisations en septembre, et les bureaux compétents de l'OIT ont adressé des invitations aux premiers groupes directeurs nationaux.

Après identification de 16 organisations d'employeurs nationales qui souhaitent participer au programme, et conformément à la décision du Conseil d'administration concernant la conduite nationale du programme, des notes d'information initiales, avec le cadre conceptuel et le calendrier, ont été envoyées à toutes les organisations en septembre, et les bureaux compétents de l'OIT ont adressé des invitations aux premiers groupes directeurs nationaux.

Des groupes directeurs nationaux sont programmés ou font l'objet de discussions pour les pays suivants:

- **Afrique du Sud, Lesotho, Maurice:** début octobre 2004;
- **Nigéria, Sénégal, Tchad:** fin octobre - début novembre;
- **Brésil, Chili:** début novembre;
- **Dominique, Trinité-et-Tobago:** fin octobre - début novembre;
- **Bulgarie:** novembre - début décembre.

D'autres pays participants – **Mali, Namibie et Niger** (Afrique); **Argentine, République dominicaine, Equateur et Uruguay** (Amérique latine); **Bangladesh, Malaisie et Philippines** (Asie); **Arménie et Kazakhstan** (Europe orientale/Asie centrale) – ont été invités à confirmer les dates concernant les réunions des groupes directeurs nationaux, de préférence avant la mi-décembre 2004. D'autres pays ayant exprimé le souhait de participer – **Botswana, Djibouti, Zambie** – ont été informés que les ressources limitées du programme ne permettent pas leur pleine inclusion à moins que ne soient offerts des financements d'autres sources, mais que les données résultant des évaluations nationales seront partagées et que la question de leur inclusion dans les forums sous-régionaux de dialogue social sera examinée au cas par cas. Le calendrier des réunions des groupes directeurs nationaux sera mis à jour à la réunion de planification d'octobre.

Il ressort des premiers travaux préparatoires et des priorités nationales établies par les gouvernements que les questions à traiter dans cet éventail de pays sont d'une grande diversité, couvrant aussi bien des problèmes quantitatifs de grande ampleur que des aspects qualitatifs très spécifiques qui expliquent les pénuries auxquelles sont confrontés les pays participants. Les premières réunions des groupes directeurs nationaux devront classer ces questions par ordre de priorité, prendre une décision concernant un plan d'action national et un calendrier, identifier les ressources requises et les moyens à employer pour mobiliser des ressources supplémentaires en plus de celles allouées par l'OIT par prélèvement sur son budget ordinaire, déterminer la fréquence des réunions et désigner leurs présidents, qui auront à charge de guider le programme aux niveaux national et régional.

Services financiers

L'objectif primordial de ce programme d'action est de parvenir, par le dialogue social, à un consensus tripartite sur la manière de gérer un tel éventail de problèmes sociaux et de problèmes du travail liés à une tendance croissante à externaliser les ressources à l'échelle planétaire et à délocaliser les activités dans le secteur des services financiers. Des activités de programme couvrant aussi bien la recherche que des séminaires et ateliers nationaux et binationaux sont envisagées sur tout l'échiquier de la migration pour l'emploi. La stratégie adoptée pour la mise en œuvre, y compris les activités hors programme et les activités associées dans diverses combinaisons de pays jumelés par pays «d'origine» et pays «de destination», est une parade à l'une des conséquences de la mondialisation des activités de service.

La réunion de planification de février 2004 a proposé, à titre de choix préliminaires, de constituer les jumelages de pays suivants: **France-Maurice, Espagne-Argentine, Suède-Estonie, et Royaume-Uni-Inde**. Des consultations ultérieures auprès des gouvernements et des partenaires sociaux ont conduit à retirer du programme d'action la paire **Suède-Estonie**, la Suède parce que les mandants tripartites ont indiqué disposer de ressources insuffisantes pour y participer de manière efficace, et l'Estonie parce que, bien qu'elle fût intéressée à la question de l'externalisation des ressources, le secteur des services financiers ne présentait pour elle aucun intérêt. Les gouvernements de l'**Argentine**, de l'**Espagne**, de la **France** et du **Royaume-Uni** ont tous répondu, indiquant qu'ils étaient prêts à participer. Aucune réponse n'a encore été reçue de **Maurice**, et des consultations sont en cours avec le gouvernement et les partenaires sociaux de la **Tunisie**,

susceptible de remplacer Maurice en tant que pays-partenaire de la France. Il est utile de noter, à cet égard, que les partenaires sociaux en France ont précisé que, selon les indications fournies par les partenaires sociaux de France, les services financiers tendent à s'externaliser essentiellement vers l'Afrique du Nord. Le gouvernement de l'**Inde** a fait savoir qu'il ferait parvenir sous peu sa réponse concernant sa participation.

Des consultations sont actuellement menées auprès des mandants tripartites et des services extérieurs respectifs de l'OIT, qui portent sur l'organisation de réunions en vue de la création de groupes directeurs nationaux, de l'adoption de plans de travail nationaux et de l'approbation d'activités binationales provisoires, comme suit:

- **Espagne, France et Royaume-Uni**: début novembre 2004;
- **Argentine**: début décembre 2004;
- **Inde et Tunisie**: provisoirement programmées pour janvier - début février 2005.

Hôtellerie, restauration et tourisme

La stratégie globale pour le Programme d'action dans le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme (HRT) consiste à accroître l'emploi dans ce secteur en développant des activités dans les principaux domaines de l'Agenda pour le travail décent. Ces domaines sont le dialogue social en tant qu'objectif suprême et en tant que moyen d'améliorer les résultats de ce secteur sous l'angle des composantes essentielles de la *Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail*: les conditions de travail; la sécurité et la santé en général; le VIH/SIDA, en particulier; la formation professionnelle, notamment pour les travailleurs migrants, et les données statistiques concernant l'emploi dans ce secteur.

La nécessité de mieux exploiter le potentiel d'emploi de ce secteur en rendant le travail plus attractif et en informant davantage sur les activités professionnelles propres à ce secteur a été soulignée par les mandants tripartites de l'OIT à la Réunion informelle chargée d'examiner les répercussions sociales sur le secteur de l'hôtellerie et du tourisme des événements consécutifs au 11 septembre 2001 (Genève, 25-26 octobre 2001), ainsi qu'à la Réunion régionale tripartite sur l'emploi dans l'industrie du tourisme pour l'Asie et le Pacifique (Bangkok, 15-17 septembre 2003), qui a conclu qu'il fallait consentir des efforts de développement plus importants dans les domaines de la création d'emplois, des conditions de travail, de la mise en valeur des ressources humaines, de la migration et du dialogue social.

Le premier échange de courriers avec les pays participants a pris fin en juillet, à l'exception de l'**Argentine**, qui a remplacé le **Mexique** le 16 septembre. Il est prévu d'organiser des ateliers à la **Barbade**, en **Egypte** et aux **Fidji** avant la fin de l'année pour lancer le programme d'action au niveau national et constituer des groupes directeurs nationaux.

Aux **Fidji**, le groupe directeur national est constitué par l'organe tripartite suprême. Cet organe supervise la mise en œuvre à l'échelle nationale du Programme intégré de mise en valeur des ressources humaines pour la promotion de l'emploi, que l'OIT soutient par le biais de la coopération technique. Il y a deux sous-programmes axés sur la mise en valeur des ressources humaines dans le secteur du tourisme, avec sa composante générale et celle de l'écotourisme. Le groupe directeur national déterminera les priorités du programme d'action pour les Fidji en fonction de ce programme en général et conformément au Programme national en faveur du travail décent, en cours d'élaboration.

En **Afrique du Sud**, la mise en œuvre du programme d'action a été précédée de consultations auprès des mandants nationaux, qui ont permis d'établir une liste de secteurs possibles de coopération technique. Les priorités seront fixées en vue d'exploiter au maximum les synergies entre les pays participant au programme d'action. La coopération pour les activités dans le secteur de l'hôtellerie/restauration/tourisme en Afrique du Sud a été initiée à l'OIT par le Programme focal de promotion de l'emploi par le développement des petites entreprises (IFP/SEED) et le Service des coopératives (COOP).

Après que des gouvernements ou des institutions spécialisées dans le secteur concerné eurent manifesté leur intérêt, le Bureau a proposé que les activités du programme d'action soient menées dans trois pays, en plus de ceux recommandés par la réunion de planification de février (**Jordanie**, **Nigéria** et **Togo**). Ces activités ne peuvent être menées à bien que dans la mesure où elles bénéficient d'un financement indépendant.

Trois pays industrialisés (**Canada, Espagne et France**) ont également été invités à contribuer à la mise en œuvre du programme d'action en y apportant leur savoir-faire technique ou des ressources financières. L'intérêt marqué récemment par le Canada fait l'objet de discussions.

Textiles, habillement et chaussure

Quatre pays ont été sélectionnés pour le programme d'action: **République dominicaine, Maroc** – phase de mise en œuvre du Programme pilote sur le travail décent –, **Philippines et Roumanie**. Deux pays ont été placés sur une liste de réserve (**Bangladesh et Ouganda**).

Le spécialiste sectoriel a informé directement le gouvernement et les partenaires sociaux du **Maroc** de ce qui s'est passé lors d'une réunion du groupe directeur national, notamment le fait que SECTOR continue de participer à la phase de mise en œuvre du Programme pilote sur le travail décent, avec le Département de l'intégration des politiques de l'OIT (INTEGRATION) et les bureaux de l'OIT en Algérie et au Caire.

Le gouvernement des **Philippines** a répondu positivement à l'OIT en avril 2004 en désignant l'adjoint du Secrétaire au Travail comme point focal du programme et en annonçant son intention de réactiver le Conseil tripartite de l'industrie vestimentaire en tant que groupe directeur national.

Le gouvernement de la **Roumanie** a répondu positivement à l'invitation en mai 2004 en indiquant que le ministère de l'Economie et du Commerce, le ministère des Finances publiques et l'Agence nationale pour les petites et moyennes entreprises seraient associés au ministère du Travail dans le programme d'action.

Le gouvernement de la **République dominicaine** a indiqué, lors d'une réunion tenue pendant la CIT en juin, qu'il soutenait le programme d'action, ce qu'il a confirmé en septembre 2004 par une lettre émanant du ministère du Travail (Secretario de Estado de Trabajo), dont il ressortait que, pour des raisons de logistique, le lancement du programme ne pourrait pas intervenir avant février 2005.

Depuis que les gouvernements sélectionnés ont notifié leur acceptation, les bureaux concernés de l'OIT ont été mis au courant du programme d'action, des points focaux créés dans chaque bureau et des consultations préliminaires auprès des mandants nationaux menées en étroite collaboration avec le spécialiste sectoriel. La liste des organisations d'employeurs et de travailleurs qui doit être présentée aux groupes directeurs nationaux a été communiquée aux gouvernements concernés et les premiers contacts sont actuellement établis en Roumanie et aux Philippines.

SECTOR a préparé un certain nombre de documents d'information, dans les langues appropriées, qui seront mis à disposition et examinés au cours des premières sessions des groupes directeurs nationaux. Ces documents, conjointement avec un projet d'agenda pour la première réunion des groupes directeurs nationaux, ont été communiqués aux points focaux dans les bureaux concernés de l'OIT, après des discussions préliminaires avec les représentants officiels des gouvernements en question, et des dates ont été fixées à titre indicatif pour le lancement officiel du programme d'action pour chaque pays de manière à le faire coïncider avec une première session des groupes directeurs nationaux présidée par l'OIT: pour la Roumanie, en octobre 2004; pour les Philippines, en novembre 2004; et pour la République dominicaine, en février 2005.

En plus des activités programmées et après consultation de ses mandants, SECTOR a décidé de développer des activités au **Bangladesh**, l'un des pays figurant sur la liste de réserve. Ces activités seront déployées sous le parapluie du DW/PP pour le Bangladesh. Elles seront d'une portée limitée, axées sur la suppression progressive de l'Accord multifibres (AMF) et déterminées par l'Organe consultatif tripartite du DW/PP au Bangladesh.

Au **Maroc**, le DW/PP est entré dans sa phase de mise en œuvre en 2004, et un programme de travail pour 2004-05 a été adopté par le groupe directeur national tripartite en mars 2004. SECTOR, de concert avec INTEGRATION et le bureau de l'OIT au Caire, surveille cette phase de mise en œuvre, avec le soutien ponctuel d'autres départements techniques du BIT. Depuis le début de cette année, ont été entreprises les activités suivantes:

- promotion du *dialogue social* au niveau régional sur la base d'une pochette d'information en langue arabe sur le programme d'action et le DW/PP, diffusée au niveau régional et de l'entreprise avec le soutien de l'Association marocaine des industries textiles et de l'habillement (AMITH) et de membres du syndicat représentatifs des groupes directeurs nationaux; cette promotion a également été faite lors de deux réunions régionales tripartites et

le sera encore lors de quatre autres réunions qui doivent se tenir dans les grandes régions productrices au début de 2005;

- amélioration de la *compétitivité des entreprises* par de meilleures méthodes de gestion (mise à niveau sociale des entreprises), par la mise au point de modules de formation de l'OIT sur la productivité et la compétitivité en améliorant le dialogue social au niveau de l'entreprise, ainsi que le demandait l'AMITH, plus des programmes visant à adapter le matériel de formation aux conditions locales en étroite collaboration avec les membres du groupe directeur national, des essais étant effectués dans un nombre restreint d'entreprises, en association avec des représentants des travailleurs au niveau de l'entreprise et des représentants syndicaux aux niveaux national et régional;
- soutien aux *syndicats représentatifs* par la mise en œuvre d'un programme de formation élaboré par le Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV) d'ici à la fin de 2004;
- développement de la *formation professionnelle et de l'apprentissage* grâce à un soutien stratégique apporté au ministère du Travail pour faciliter l'intégration des divers programmes de formation dans les secteurs du textile et de l'habillement, créer un cadre coordonné sur le plan national, et élaborer un programme pour renforcer le rôle des entreprises dans l'apprentissage;
- promotion de la question du *travail des enfants* au Maroc par le biais d'une collaboration avec le Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) pour réaliser une évaluation rapide de la situation concernant le travail des enfants sur trois sites de production de textiles et de vêtements, aux fins de discussion et en vue d'un suivi tripartite approprié lors d'une session future du groupe directeur national;
- contribution à la cause des *femmes*, le groupe directeur national étant chargé d'identifier et de nommer un point focal national sur la question des femmes.

VIH/SIDA

Historique

La réunion de planification tripartite de mai 2004 est convenue de la nature des activités à mener dans les six secteurs identifiés par le Conseil d'administration (agriculture, éducation, services de santé, hôtellerie/restauration/tourisme, industrie minière, transport) dans les pays concernés. SECTOR dispose, dans son budget, d'un peu moins de 30 000 dollars E.-U. pour les activités de chaque secteur. La réunion de planification a souligné l'importance des partenariats à l'intérieur et à l'extérieur du Bureau. L'OIT/SIDA a indiqué qu'elle apporterait son appui et allouerait des ressources à ces programmes, auxquels elle participe déjà activement, tant à Genève que sur le terrain. Les activités qui ont été programmées sont étroitement liées à l'infrastructure existante de l'OIT/SIDA. L'activité pour le secteur de la santé (voir ci-après) est financée conjointement par SECTOR, l'OIT/SIDA, SafeWork et l'OMS.

Progrès réalisés

Les progrès ont été plus importants dans les activités des trois secteurs qui n'ont pas, en plus, d'autres programmes d'action (services de santé, industrie minière, transport). L'activité dans les trois autres secteurs a été retardée du fait qu'il fallait attendre que soient d'abord lancés les programmes plus vastes, même si certains travaux préliminaires ont été accomplis dans la composante sectorielle «éducation». On s'attend que les activités dans tous les secteurs du programme d'action auront commencé d'ici le début de l'année prochaine. Cependant, pour chaque secteur, il a été procédé à un examen préalable des activités existantes et des informations pertinentes concernant le VIH/SIDA afin de s'assurer que l'on pouvait en tirer des enseignements et éviter le double emploi.

Agriculture (Kenya)

Le programme d'action collaborera avec le Conseil de l'horticulture du Kenya et l'Union des travailleurs des plantations et de l'agriculture du Kenya (KPAWU) pour élaborer des programmes de sensibilisation au VIH/SIDA qui répondent aux besoins des entreprises membres et de la main-d'œuvre. Le principal objectif consistera à permettre aux travailleuses du secteur horticole d'accéder à des informations fiables, et ce de manière permanente, afin qu'elles puissent prendre leurs décisions en connaissance de cause, lorsqu'il y va de leur santé et de leur bien-être et de celui de leur famille. Des informations de base ont été obtenues et une mission préparatoire est prévue pour fin octobre ou début novembre.

Education (Caraïbes, Afrique subsaharienne)

Le programme élaborera des directives pour le secteur de l'éducation ainsi que des matériels d'enseignement (y compris des modules de formation) à l'usage du personnel enseignant à différents niveaux, en complément du *Recueil de directives pratiques sur le VIH/SIDA* et du manuel de formation de l'OIT. Ces outils pour le secteur de l'éducation seraient conçus pour observer à la lettre les principes et concepts fondamentaux énoncés dans le recueil de directives pratiques et le manuel de l'OIT, en faisant en sorte que leur utilisation soit plus conviviale et adaptable aux spécificités des lieux de travail propres à l'éducation, notamment les écoles et les sites/centres de formation professionnelle. Pour l'instant, il a été dressé un inventaire de base de l'information et des programmes existants dans le secteur de l'éducation, avec un intérêt particulier pour l'Afrique australe, et des concepts ont été ébauchés qui pourraient être intégrés dans le projet de directives, ainsi qu'une politique modèle à mener sur le lieu de travail. Des travaux similaires commenceront bientôt dans les Caraïbes. On envisage de créer des synergies avec le programme d'action du secteur de l'éducation sur les pénuries d'enseignants.

Services de santé

L'OIT et l'OMS ont conjugué leurs efforts afin de donner aux systèmes de soins de santé l'orientation nécessaire pour créer des conditions et un cadre de travail sûrs et décents pour les agents de santé, notamment par rapport au VIH/SIDA. A l'OIT, SECTOR, OIT/SIDA et SafeWork apportent leur contribution à ce projet. Un projet de directives est en cours d'élaboration. Un comité directeur regroupant du personnel de l'OIT et de l'OMS a été créé qui a approuvé un exposé détaillé de ces directives pratiques. Un groupe cadre de contrôle par les pairs sera créé et consulté par e-mail.

Les directives s'adressent aux autorités compétentes ainsi qu'aux employeurs et travailleurs engagés dans les systèmes de soins de santé. Elles leur offrent le corpus de principes et d'informations de base dont ils ont besoin pour définir des politiques claires et élaborer des programmes propres à répondre aux besoins des travailleurs de santé dans leurs relations inter-personnels et personnel-patients, notamment pour éviter qu'ils ne soient exposés aux risques de VIH/SIDA, gérer les problèmes consécutifs à une telle exposition, tempérer les attitudes discriminatrices et les jugements moraux négatifs auxquels sont confrontés les personnels infectés. La réunion tripartite d'experts qui a été approuvée par le Conseil d'administration en juin 2004 se tiendra en avril 2005 (prévue initialement pour décembre 2004, elle a dû être différée). L'OMS choisira les cinq experts gouvernementaux, et les experts travailleurs et employeurs seront nommés par leurs groupes respectifs selon les modalités normales. Des ressources suffisantes ont été mises en réserve pour s'assurer que les directives seront traduites dans plusieurs langues et que leur application sera encouragée dans le secteur des services de santé.

Hôtellerie et tourisme (Inde, Jamaïque, Thaïlande)

La réunion de planification a décidé que le programme porterait principalement sur le lieu de travail et sur les petites et moyennes entreprises (PME) de ce secteur, sans oublier les grandes chaînes d'hôtels. Les directives existantes, produites par l'Association internationale des hôtels et restaurants, seront prises en compte. La Thaïlande a été ajoutée à la liste des pays du fait qu'il existe des matériels de formation appropriés en langue thai.

Industrie minière (Inde, Zambie)

En Zambie, ont été identifiées deux sociétés minières de taille moyenne dont la main-d'œuvre est organisée. Des premiers contacts seront pris prochainement pour essayer d'obtenir l'accord de la direction et de la main-d'œuvre en vue de tester un programme fondé en partie sur une initiative parrainée par la Banque mondiale pour les mines de taille moyenne et en partie sur le recueil de directives pratiques et le manuel de formation. Ces essais seraient effectués lors d'un atelier

tripartite qui doit se tenir au cours du premier trimestre 2005. On espère que la Banque mondiale contribuera à cette activité.

Un atelier similaire relatif à l'activité minière, combiné avec un atelier pour le secteur des transports routiers, aura lieu à Djarkhand (Inde), également au cours du premier trimestre 2005. Il utilisera, dans la mesure du possible, les canaux de coopération existants entre la Fédération internationale des syndicats des travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses et la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF), ainsi que l'infrastructure de l'OIT/SIDA dans cet Etat.

Transport (Inde, Afrique du Sud)

L'objectif de ce petit projet pilote, qui portera essentiellement sur les transports routiers, est de tester et valider le nouveau manuel de formation intitulé *Directives pour le secteur des transports*, qui a été élaboré dans le cadre du *Recueil de directives pratiques sur le VIH/SIDA et le monde du travail* de l'OIT. Il a pour objectif de renforcer la capacité des mandants à aborder les problèmes du VIH/SIDA spécifiquement liés aux transports routiers en mettant à leur disposition cet instrument supplémentaire. Les nouvelles directives, une fois validées au sein de ce programme, seront traduites en plusieurs langues et publiées, et leur application sera largement encouragée.

Un atelier tripartite aura lieu à Pretoria en novembre. Il examinera et validera, dans les conditions nationales, un nouveau manuel de formation pour le secteur des transports routiers. Un exercice similaire prévu à Djarkhand (Inde) dans le premier trimestre 2005 apportera un complément d'information et une validation supplémentaire dans un cadre différent, combiné avec les activités connexes du secteur minier de Djarkhand.

Evaluation sommaire des problèmes et des progrès réalisés

Consultations concernant les programmes

On a passé beaucoup de temps en consultations avec les membres des groupes directeurs globaux et sectoriels pour les programmes d'action, sans oublier le temps consacré à ces consultations en 2003, après la session de mars du Conseil d'administration. Du fait de l'approche fondamentalement nouvelle des activités sectorielles, il a fallu mener des consultations pour obtenir l'appui des mandants et de l'appropriation par ces derniers du processus de prise de décisions. Ces consultations se sont révélées particulièrement utiles sur le plan de la planification des programmes. Elles ont également entraîné un allongement de la période de gestion précédant le démarrage des programmes. L'identification des organisations d'employeurs et de travailleurs qu'il convient d'inviter à siéger dans les groupes directeurs nationaux ne s'est terminée qu'en juillet pour la plupart des programmes et nécessite encore des éclaircissements dans certains programmes (l'éducation, par exemple). Le processus consistant à obtenir l'adhésion des gouvernements à chaque programme a aussi pris plus de temps que prévu, malgré le soutien des missions à Genève et des bureaux de l'OIT dans les pays concernés. Dans certains cas, les gouvernements et/ou les organisations d'employeurs nationales ont décliné l'invitation à participer, de sorte que le processus a dû reprendre depuis le début avec des pays désignés comme remplaçants (notamment, services financiers et textiles/habillement/chaussure).

Une deuxième phase de consultation menée avec les gouvernements, les partenaires sociaux et les bureaux de l'OIT dans les pays adhérant au programme, et qui avait pour but d'organiser des groupes directeurs nationaux, a rallongé le temps nécessaire pour planifier, rechercher un consensus sur les plans d'action nationaux et lancer ensuite les activités convenues. Certains programmes sont plus avancés que d'autres (notamment, construction et textiles/habillement/chaussure), en partie parce qu'il a été plus facile d'aligner leurs activités sur les programmes pilotes sur le travail décent. Cela étant, il a fallu, presque sans exception, prolonger le calendrier pour commencer des travaux concrets au niveau national.

L'enseignement qu'il convient de tirer de ce processus, inévitable dans le contexte d'une orientation relativement nouvelle des programmes, avec des axes communs mais aussi avec sept thèmes bien distincts, c'est que le tripartisme et le dialogue social prennent du temps. Les raccourcis ne sont ni acceptables ni souhaitables, car ils compromettraient inmanquablement un consensus raisonnable concernant le meilleur modèle possible et, plus particulièrement, la mise en œuvre des programmes de pays. Le taux de réussite à long terme pour de bons résultats et un impact positif dépend de ces premières mesures. En même temps, au moins deux conclusions émergent:

- a) le temps alloué à la mise en œuvre du programme actuel a été considérablement réduit (ramené pour l'essentiel à une année, voire moins, à compter de la date de la première réunion regroupant l'ensemble des groupes directeurs nationaux), d'où la nécessité d'intensifier les efforts pour atteindre les objectifs du programme dans les limites de l'exercice;
- b) au cas où le Conseil d'administration approuve la poursuite de programmes d'action dans les futurs cycles de programme et budget, il convient d'engager des consultations pour déterminer les réponses à apporter aux questions «qui, quoi et comment» concernant un programme d'action sectoriel, et de les achever, si possible, bien avant le début de l'exercice biennal concerné. Il importe donc que la planification et les consultations avec les mandants, ainsi qu'avec d'autres unités de l'OIT, soient étroitement coordonnées avec les dates auxquelles le Conseil d'administration doit prendre des décisions en matière d'activités sectorielles, notamment à la session de mars de l'année précédant la mise en œuvre de programmes.

La programmation et la gestion de l'OIT

Le calendrier des consultations portant sur la définition des thèmes et la direction de programmes ne saurait être établi sans que soit réglée en même temps la question des processus internes de programmation. La grande occasion pour intégrer la nouvelle orientation des programmes d'activités sectorielles avec le reste de l'OIT s'est présentée en novembre 2003, mais c'était trop tôt pour une intégration efficace vu que les consultations avec les mandants n'allaient pas se terminer avant quelques mois. Un alignement plus strict sur ces deux processus, ainsi qu'indiqué ci-dessus, faciliterait grandement cette intégration.

La création d'une équipe spéciale sectorielle pour les programmes d'action a en partie compensé le décalage entre cycle de consultation et cycle de programmation, notamment en planifiant et en établissant plus de contacts intensifs, écrits et directs; les bureaux du BIT du monde entier servant de points de contact avec les mandants et d'organes de planification sur les activités et les ressources du programme. Il ne fait aucun doute que ce type d'unité d'échange d'informations et de coordination sera maintenu sous une forme ou une autre.

Malgré ces difficultés, certains programmes (notamment celui du secteur de l'agriculture) ont assez bien réussi à intégrer des concepts et des activités de programme dans des activités déjà planifiées d'autres unités de l'OIT, tant pour le partage de postes de travail que pour celui des ressources (voir également la prochaine section). Cela a été possible parce qu'on a bien pris soin d'aligner les thèmes de programme (on distingue trois composantes, qui n'en sont pas moins reliées entre elles) sur les postes de travail existants d'autres unités de l'OIT, mais aussi parce qu'on a adopté une approche très prospective de la programmation interne, consistant à tenir compte, loin en amont, du décalage susmentionné entre le processus de consultation et le processus de planification. Le programme d'activités intersectorielles sur le VIH/SIDA a largement bénéficié d'une étroite coordination avec le Programme de l'OIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail pour définir des objectifs concrets, les résultats escomptés, les instances directrices et les possibilités (encore inexploitées) de partage des ressources. Les programmes qui ont été en mesure de se rapprocher véritablement des programmes pilotes sur le travail décent dans un petit nombre de pays ont observé une accélération de l'exécution des programmes. Ces succès sont une source de données-repères pour les futurs programmes d'action, mais ils ne sont pas universellement applicables. Les desiderata et les besoins des mandants pour chaque programme d'action en vue de relever les défis mondiaux les plus pressants dans le secteur correspondant sont tels que, le plus souvent, ils n'induisent pas un alignement étroit sur d'autres secteurs d'activité de l'OIT. De par leur nature, les activités sectorielles, plus que presque tout autre programme de l'OIT, sont menées sous l'impulsion des mandants, et le consensus qui en résulte quant au principal thème du programme d'action ne coïncide pas toujours avec les principales orientations concernant les normes, l'emploi ou la protection sociale.

Dès le départ, on a été soucieux d'évaluer l'impact des programmes, mais il reste à définir plus précisément les données-repères ou indicateurs pour atteindre les cibles fixées pour les programmes et, par conséquent, les objectifs à réaliser. L'équipe spéciale de l'OIT a consacré beaucoup de temps à cette question sans parvenir à une position claire, mais continue de l'examiner à deux niveaux: celui de la procédure, où la seule existence de groupes directeurs nationaux est censée renforcer les objectifs du tripartisme et du dialogue social; et celui des améliorations fondamentales sur le plan de l'organisation sectorielle, de l'emploi, de la productivité et des conditions de travail, un domaine qui reste plus vague.

Ressources

Il reste à voir si la base initiale des ressources, à savoir 157 500 dollars E.-U. pour chaque programme d'action (175 000 dollars E.-U. pour le programme intersectoriel sur le VIH/SIDA) se révélera suffisante pour obtenir un impact qui soit mesurable. La plus longue période de gestation requise pour planifier et mettre en place les mécanismes susmentionnés de direction des programmes, et la réduction de la période prévue pour les activités opérationnelles au cours du présent exercice peuvent dissiper dans une certaine mesure les craintes initiales qu'on ne pourrait pas faire grand chose avec une telle base de ressources. A l'exception du programme d'éducation, dont le «succès» qu'il a remporté en suscitant l'adhésion de pays plus nombreux que prévu, a étiré au maximum les ressources disponibles en temps de personnel et en moyens de financement, il apparaît désormais que les ressources devraient suffire pour obtenir des résultats raisonnables dans un petit nombre de pays (un programme englobe en moyenne quatre ou cinq Etats Membres).

Cela dit, des ressources supplémentaires permettraient d'accroître les chances de réaliser certains objectifs du programme et notamment d'améliorer ceux concernant le travail décent. Malgré les progrès limités réalisés à ce jour sur le plan des accords de partage des coûts à l'OIT dans quelques programmes, les efforts tendant à trouver des fonds de sources extérieures pour les programmes d'action n'ont donné pratiquement aucun résultat, à l'exception notable de l'activité menée au titre du VIH/SIDA dans le secteur de la santé. Faut-il y voir, d'une manière générale, un manque d'intérêt de la part des sources de financement extérieures pour ce type de programme? Quoi qu'il en soit, la question des ressources requises doit faire l'objet d'un complément d'examen, notamment en ce qui concerne les modalités selon lesquelles les mandats sectoriels – gouvernements, organisations d'employeurs et de travailleurs – pourraient apporter leur contribution.

Remarques finales et prochaines étapes

Malgré les retards pour obtenir, par l'intermédiaire de groupes de direction nationaux, l'accord sur la participation et les opérations de démarrage des mandats dans les pays prioritaires pour les programmes d'action, les groupes directeurs sont opérationnels et des activités concrètes ont commencé dans au moins trois programmes (agriculture, construction et textiles/habillement/chaussure, ainsi que dans certaines composantes du programme intersectoriel sur le VIH/SIDA, à savoir: éducation, santé et transport). Des calendriers stricts pour les premières réunions de la majorité des groupes directions nationaux ont été fixés pour au moins deux autres programmes d'action (éducation, hôtellerie/restauration/tourisme) avec une planification qui, dans certains cas, a été établie suffisamment à l'avance pour permettre une mise en œuvre rapide des plans d'action adoptés lors de ces réunions. Un programme (services financiers) a rencontré les pires difficultés pour obtenir que les gouvernements et les partenaires sociaux adhèrent à la méthodologie approuvée, ce qui traduit indubitablement la nécessité d'opérer des «jumelages» associant les pays d'origine et les pays de destination des travailleurs migrants. Des mesures d'appui ont été prises pour surmonter ces difficultés dans les plus brefs délais de manière à lancer des activités concrètes dans au moins deux séries de pays jumelés.

Au cours des neuf premiers mois suivant le lancement de programmes d'action, les problèmes qui apparaissent s'apparentent aux «douleurs de l'enfantement» propres à tout nouveau programme, en particulier à l'échelle inaugurée ici. La période critique est encore à venir, lorsque tous les programmes devront engager un processus accéléré conduisant à l'établissement de groupes directeurs nationaux là où il n'y en a pas, et lorsqu'il faudra faire en sorte que la mise en œuvre des activités prévues ait un impact démontrable sur la politique et sur l'organisation, mais aussi en termes de conditions de travail décentes et de dialogue social durable dans les secteurs concernés. A cet effet, le Bureau considère que les mesures suivantes favoriseraient ce processus:

- en apportant des réponses rapides à toutes les questions en suspens, les mandats représentés dans les groupes directeurs sectoriels facilitent l'établissement de groupes directeurs nationaux et la définition de leurs tâches sous forme de plans d'action nationaux consensuels;
- le Bureau – les spécialistes sectoriels, les équipes spéciales des programmes d'action et les unités dûment identifiées, en particulier celles relevant du Secteur du dialogue social – identifie et résout les difficultés qui subsistent et empêchent les pays de prendre les engagements nécessaires et font obstacle aux opérations de démarrage, afin de positionner les programmes de telle sorte qu'ils progressent rapidement au cours des neuf prochains mois, tant en ce qui concerne le déploiement des activités que l'obtention de résultats utiles pour les mandats tripartites aux niveaux national et sous-national des pays concernés;

- le Bureau, avec l'appui des mandants, identifie les moyens de mobiliser des ressources supplémentaires pour compléter les fonds du budget ordinaire au profit des programmes ayant besoin de tels financements, maintenant ou à l'avenir; et
- les mandants évaluent soigneusement la conduite et la gestion générales des programmes et font des commentaires détaillés à ce sujet, aidant ainsi le Bureau à accélérer l'exécution de programmes de qualité qui répondent aux besoins des mandants et permettent de relever les défis sectoriels les plus pressants pour l'année à venir.

Genève, le 30 septembre 2004.